

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/09/2022

Dossier complet le :

22/09/2022

N° d'enregistrement :

2022-6442

1. Intitulé du projet

Projet de transformation et extension d'un magasin LiDL existants sur la commune de Cholet (49)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LiDL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Anthony PONSAT, responsable de programme

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 0 4 9 0 1

Forme juridique

Société en nom collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
- Rubrique n°41 de l'annexe de l'article R.122-2 du Code de l'environnement	a) Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus. Le projet comprend 118 places de parking.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société LIDL envisage une transformation et extension d'un magasin situé sur la commune de Cholet (49), au 163 rue de Lorraine. Celui-ci se trouve situé en zone UY du PLU de Cholet. Cette extension permettra d'améliorer le confort d'achat et de travail.

Le site s'étend sur une superficie de totale de 10 063 m² sur les parcelles cadastrales n°654, 656 et 657. Le projet prévoit notamment le passage d'un magasin avec une surface de plancher de 1 284 m² et disposant de 145 places ouvertes à un magasin d'une surface de plancher de 2 118 m² avec 118 places de stationnement.

Le site dispose d'une entrée/sortie au niveau de la rue de Lorraine au sud ainsi que d'une entrée/sortie à l'est en direction des magasins voisin Aldi et GRILL'INN Cholet.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de réaménager le LiDL de Cholet afin de l'équiper d'un local de préparation de pain, d'une nouvelle chambre froide, de bureaux, d'une réserve et de nouvelles caisses. En conséquence, le parking sera modifié. Il évoluera de 145 places dont 4 PMR à 118 places dont 5 PMR, 3 famille. 6 places de stationnement seront situées à proximité de bornes électriques de recharge.

Le projet prévoit l'implantation de 162 panneaux solaires installés sur toiture pour une surface de 309 m².

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Comme indiqué, le parcellaire concerné par le projet présente déjà un magasin LiDL avec son parking.

Le magasin actuel connaîtra des modifications:

- démolition de l'actuel sas ;
- enlèvement d'une partie de la toiture (sur une emprise comprenant 2 travées).

Le site est très accessible. Il se situe à côté de la route départementale 160. Les travaux du projet comprendront :

- le retrait d'une partie de la toiture ;
- la démolition du sas ;
- la réalisation des terrassements : retrait des enrobés et couches de forme et reprofilage partiel du site ;
- pose des ouvrages de fondations ;
- pose des réseaux et structures enterrées diverses ;
- édification de l'extension ;
- réaménagement de l'aire de parking.

Des terrassements sommaires seront réalisés afin de permettre :

- le reprofilage du bassin de gestion des eaux pluviales (augmentation du volume du bassin de 39 m³ (avant travaux) à 106 m³ ;
- le reprofilage de l'entrée du site ;
- la création de bassins d'infiltration sous parking ;
- le reprofilage du talus situé au nord du site.

Les volumes de terres engagés dans ces terrassements ne sont pas connus mais resteront faibles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet aura la même fonction que précédemment. La surface de vente va générer deux types de déplacements :

- les Véhicules Légers (VL) essentiellement liés aux personnels et à la clientèle ;
- les Poids Lourds (PL), pour les livraisons.

Ces derniers accéderont toujours au site via les accès est ou sud.

Un accès pour les piétons et les cyclistes est également prévu au droit de l'entrée. Actuellement, aucun réseau cyclable n'est balisé aux abords du projet.

Les eaux pluviales du site feront l'objet d'une gestion spécifique au moyen :

- d'un bassin de rétention aérien de 106 m³ collectant les eaux pluviales de la voirie lourde (1915 m²) et permettant leur pré-traitement avant rejet au réseau existant ;
- d'un bassin de rétention/infiltration enterré de 84 m³ collectant les eaux pluviales de la voirie légère et des eaux de toiture ;
- d'emplacements de stationnement drainant/infiltrant, comprenant 30 cm de graves à 40 % de vide pour un volume total de 177 m³.

Le dimensionnement envisagé prévoit la gestion d'une pluie de retour trentennale.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'emprise	10 063 m ²
Surface de plancher développée	2 118 m ² de SDP
Surface de vente	1 147m ²
Places de stationnement	118
Places en enrobé drainant.....	118
Espaces verts.....	2 527 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

163 rue de Lorraine
49309 Cholet

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0° 5 1' 36 "W Lat. 4 7° 0 3' 2 3" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont la ZNIEFF de type I "Etang des noues" et la ZNIEFF de type II " Massif forestier de Nuaille-Chanteloup", situées à 3,5 km du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de zone concernée par un arrêté de protection de biotope dans un rayon de 10 km autour du site d'étude.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cholet est concernée par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Ce plan n'est pas encore finalisé, il a été soumis à enquête publique du 23 novembre 2021 au 24 janvier 2022. La rue de Lorraine, dans laquelle se trouve le projet, fait partie des axes routiers concernés.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Site patrimonial remarquable le plus proche est celui de la ZPPAUP de Cholet, à environ 550 m de distance à l'ouest. Les MH les plus proches sont l'Eglise paroissiale Notre-Dame et la Tour dite du Grenier à sel, à environ 1,6 km de distance au nord-ouest.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le réseau zone humide, le magasin LiDL est sur une emprise présentant une probabilité de zone humide. Cependant ces parcelles sont bâties et artificialisées depuis très longtemps. Aucun zone humide n'a été délimitée sur le site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur la commune de Cholet. Cette commune est comprise dans le territoire du PPRi du Val de la Moine. Cependant, le projet ne se trouve dans aucun zonage particulier. La commune se trouve également dans une zone concernée par le risque radon (zone fort de catégorie 3). Le PPRi Val de la Moine a été approuvé le 15 octobre 2008.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un site BASIAS (ancienne activité de travail et traitement des métaux) est localisé au droit du site d'étude. 3 autres sites BASIAS sont localisés à proximité immédiate. Des études de pollution sont en cours afin de s'assurer de l'absence d'impact sanitaire sur les futurs usagers. Le cas échéant, des mesures adaptées seront mises en place
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La base de données Sandre permet d'affirmer que le site n'est pas situé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'Atlas du patrimoine du ministère de la culture, la zone d'étude ne se trouve pas dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes) se trouve à 31 km de distance du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun site classé sur la commune de Cholet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Comme dans son fonctionnement actuel, aucun prélèvement ne sera réalisé sur le site. Le site restera raccordé au réseau d'alimentation en eau potable communal pour son usage.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'intégralité des places de parkings sera traitée en pavés drainant de type ECOVEGETAL correspondant à un revêtement perméable et disposant d'une fonction épuratoire. Le projet n'implique pas de drainage des eaux souterraines et aucun sous-sol n'est envisagé au droit du site.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit des terrassements localisés et de faible ampleur. Les volumes de matériaux excavés ne peuvent être évalués à ce stade du projet. Le projet prévoit la démolition de l'actuel sas du magasin.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension nécessitera l'apport de matériaux de construction. Les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ne seront pas utilisées à cette fin.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun espace naturel ne sera dégradé ou nouvellement urbanisé. Le site du projet est déjà occupé par un magasin LiDL et son parking associé. Il n'y aura aucun réservoir de biodiversité impacté par le projet. De plus, le projet est en milieu très urbain et ne rompra pas de continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche correspond à la "Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé" (ZPS et SIC) à 31 km du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place sur une parcelle déjà exploitée par un magasin LiDL et son parking. Il ne s'agit que de l'extension de ce magasin. Il n'y aura pas d'espace naturel ni agricole nouvellement urbanisé. Par ailleurs, le projet prévoit le maintien de 2 591 m ² d'espaces verts.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucune canalisation de transport de matière dangereuse à proximité du site. Il n'y a qu'une installation classée pour la protection de l'environnement dans un rayon de 1 km autour du projet. Il s'agit de "Cholet TP".
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cholet est comprise dans le territoire du PPRi du Val de la Moine. Cependant, le projet ne se trouve dans aucun zonage particulier. Elle est également soumise à un aléa sismique modéré et à un risque radon fort. Enfin, le site est potentiellement sujet aux débordements de nappes et inondations de cave.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendrera pas de risques sanitaires particuliers, l'activité commerciale n'étant pas sujet à de potentiels risques sanitaires. A noter qu'un site BASIAS a été identifié au droit du site et un site BASOL en limite nord immédiate du site. Des études sont en cours afin de s'assurer de l'absence d'impacts sanitaires au droit du site. Le cas échéant, des mesures adaptées seront mises en place. Les eaux usées resteront collectées et dirigées vers le réseau d'assainissement de la commune.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La fonction du site ne changera pas. Il sera toujours occupé de la même manière, par un magasin LiDL. Le projet n'engendrera pas de déplacement de trafic différent de celui d'avant sa réalisation, hormis durant la phase de travaux qui restera limitée dans le temps.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit durant la phase de travaux nécessitant des engins. Le projet est implanté le long de la rue de Lorraine. Elle fait partie des axes routiers concernés par le Plan de Prévention du Bruit de Cholet.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera potentiellement source de vibrations durant la phase de travaux.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'occupation du site et son utilisation resteront inchangées. L'éclairage du bâtiment et des espaces communs extérieurs sera source d'émissions lumineuses, de même que la circulation des véhicules en période hivernale, à la tombée de la nuit.
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources lumineuses autour du site peuvent provenir de la circulation à proximité ou des autres magasins proches.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic généré par le site sera source de rejets atmosphériques de façon similaire à l'usage actuel du site.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De la même manière que pour la gestion actuelle, le projet engendra des rejets d'eaux pluviales dans le réseau rue de Lorraine. Néanmoins, la mise en place de stationnement en pavés drainant et d'un bassin enterré pour l'infiltration des eaux limiteront ces rejets. De plus, les eaux stockées dans le bassin aérien, s'agissant des eaux issues de la voirie de circulation des poids lourds, passeront par un séparateur à hydrocarbure avant rejet.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne modifiant pas l'activité et n'étant qu'une extension pour une modernisation du magasin et une mise à niveau de son agencement, il ne produira pas plus d'effluents qu'actuellement. Le magasin est relié au réseau d'eaux usées de la commune de Cholet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : - Les déblais divers seront collectés et évacués vers les filières appropriées. Cependant l'équilibre déblais/remblais sera recherché pour les travaux. En phase d'exploitation : - Les déchets produits par le magasin seront redirigés quotidiennement vers la plateforme logistique interne et traités puis valorisés sur place par famille de déchet (plastique, bois, métal, DIB...).

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site restera occupé de la même manière et n'engendrera aucune modification sur les activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sur le site de la MRAe, seules les décisions rendues pour les Projet public (PLU, SCOT...) sont disponibles. Les avis rendus concernant les projets de travaux, construction ou aménagement ne précisent pas les décisions finales retenues: soumis ou non soumis à étude environnementale.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une étude hydraulique a été réalisée en parallèle afin de dimensionner les dispositifs de gestion des eaux pluviales conformément aux prescriptions du PLU de Cholet qui imposent la gestion d'une pluie trentennale et de "privilégier la récupération et/ou l'infiltration des eaux pluviales sur le terrain de la construction".

Ainsi le projet a été conçu dans ce sens en favorisant au maximum l'infiltration des eaux pluviales (bassin enterré infiltrant, places de stationnement en pavé drainant).

La gestion des eaux pluviales du site a été divisée de sorte à ce que le bassin aérien stocke les eaux issues de la voirie sur laquelle circule les poids lourds afin que ces eaux puissent être pré-traitées via un séparateur à hydrocarbures.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site d'étude, déjà artificialisé et situé en milieu urbain, ne présente pas de sensibilité particulière. Le projet ne comporte qu'une extension du magasin existant et une réorganisation des espaces associés (et notamment du parking). Par ailleurs, l'ensemble des études menées et des mesures prises en faveur de l'environnement (gestion des eaux pluviales, panneaux solaires, aménagements paysagers, etc.) permettent de garantir la prise en compte des principaux enjeux et l'absence d'incidence notable vis à vis de l'environnement et de la santé humaine.

Ainsi, il ne semble pas y avoir de nécessité de réalisation d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CARQUEFOU

le,

21/09/2022

Signature


LIDL SERVICE IMMOBILIER
40 965
Lieu dit LE CHATELAIN
44880 SAUTRON
Tél : 02 40 16 89 91